



## PREREQUIS/PUBLIC

- Comprendre les instructions de sécurité.
- Personnel non électricien devant réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risques électriques (nettoyage, peinture, désherbage, ...).



## DUREE

7 heures



## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, explication du formateur, mise en situation.
- Matériel : matériels et outillages électriques, EPI.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : technicien électrotechnicien.



## MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- Quizz théorie.
- Quizz pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



## OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.
- Exécuter en sécurité des travaux non électriques dans un environnement présentant des risques électriques.
- Être informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



## PROGRAMME

**1) Module TRONC COMMUN N°1**

- Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.).
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlure).
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et donner leurs limites.

- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

### 2) Module B0 H0 H0V Exécutant

- Les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation, interdits, zone de travail, etc.).

### 3) Module B0 H0 H0V Chargé de chantier

- Les documents et les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation, interdits, zone de travail, etc.).



## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

### Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

### Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 12 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : voir planning inter.



## TARIF

Nous consulter.



## ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



## TAUX DE REUSSITE

99%



## TAUX DE SATISFACTION

98%